

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Séance du 20 juin 2025

Délibération n°07

Nombre de membres en exercice : 101

Nombre de membres présents ou représentés : 59

Nombre de votants : 59

Vote pour : 59

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 21 mai 2025

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BILLOT - Mme CHOUX - M. DALLAVALLE - Mme GUYEN - M. GUYON - M. KRUCIEN - Mme LEROY - M. MAIRE DU POSET - M. METHOT - Mme VOIDEY

Communautés d'agglomération, urbaines : M. ANDRE - Mme BARTHELET - M. FROEHLI - Mme GAGLILOLO - M. GUY - Mme LEMOINE - Mme MABIRE - Mme PRESSE - Mme REYES - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. BLINETTE - M. BONVALOT - M. CHAUVIN - M. COTE-COLISSON - M. CUCHEROUSSET - M. FAIVRE-PIERRET - M. FARENC - M. GARCIA - M. GRESET - Mme JANIAUD-LARCHER - Mme ROGNON - M. WEBER

M. DEQUE (suppléant de M. BOUVERET) - M. DESJOURS (suppléant de M. GORDAT)

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à M. BILLOT) - Mme BRAND (pouvoir à Mme GUYEN) - Mme LIME-VIEILLE (pouvoir à Mme LEROY) - Mme MAILLARD (pouvoir à M. GUYON) - M. MOLIN (pouvoir à Mme CHOUX) - Mme ROGEBOZ (pouvoir à M. ALPY) - Mme TISSOT-TRULLARD (pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) - M. FELT (pouvoir à Mme GAGLILOLO) - M. LIME (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET) - M. MICHAUD (pouvoir à Mme BARTHELET) - Mme MULOT (pouvoir à Mme MABIRE) - M. TIROLE (pouvoir à Mme SAUMIER)

Communautés de communes : M. BASDEVANT (pouvoir à M. GRESET) - M. BONNET (pouvoir à M. CUCHEROUSSET) - M. CORBERAND (pouvoir à M. FARENC) - Mme DUMOULIN (pouvoir à Mme ROGNON) - Mme GUERIN (pouvoir à M. COTE-COLISSON) - M. GUIGUE (pouvoir à Mme JANIAUD-LARCHER) - M. LAURENT (pouvoir à M. GARCIA) - M. PASSOT (pouvoir à M. BONVALOT) - Mme RAMBAUD (pouvoir à M. BLINETTE) - M. RIGAULT (pouvoir à M. WEBER)

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT ACTIVITES DE L'EPF

L'Assemblée générale est invitée à adopter le rapport d'activités de l'EPF de l'année 2024 qui a été remis aux élus en séance.

L'ASSEMBLEE GENERALE
après en avoir délibéré

DECIDE

- d'adopter le rapport d'activités 2024 de l'EPF.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Philippe ALPY